

Acteurs culturels sommés de partir

SERRIÈRES En sursis depuis plusieurs années, des locataires logés dans le quartier devront déménager à la fin de l'année pour faire place au projet Tivoli sud.

PAR VICKY.HUGUELET@ARCINFO.CH



Le théâtre Tumulte cherche encore à se reloger. ARCHIVES LUCAS VUITEL

«Le 12 décembre, ce sera la toute dernière occasion de visiter les anciennes usines Suchard.» Cette annonce, comme une mise en garde, a été publiée sur les réseaux sociaux par les organisateurs de l'afterwork Suchard, à Serrières.

«C'est la dernière édition de l'afterwork sous cette forme, puisque, avec le projet Tivoli sud, près de la moitié des membres doivent déménager avant la fin de l'année», explique Arnaud Chappuis, un des organisateurs. «Le bas de Serrières sera condamné et il n'y

aura plus les mêmes énergies dans le quartier.»

L'an dernier, la Ville de Neuchâtel avait obtenu un sursis d'une année pour les acteurs culturels de ce secteur. «Chacun s'est engagé à respecter ce délai. Nous ne pouvions pas demander davantage de temps au propriétaire», assure le conseiller communal Thomas Facchinetti.

Combat juridique

Fabien Coquillat, architecte-urbaniste communal, ajoute qu'«un certain nombre de bâtiments sont en bout de vie. Il commence à y avoir des pro-

blèmes de sécurité.» Il était donc nécessaire de déplacer les locataires, même si «nous restons dans l'attente de la conclusion de l'affaire juridique» en ce qui concerne le plan de quartier. Une opposition est en effet remontée jusqu'au Tribunal cantonal, qui a rendu une décision favorable au projet.

Reste que l'unique opposant peut encore saisir le Tribunal fédéral. «Nous espérons une issue au premier semestre 2020», ajoute Fabien Coquillat. Il faudra ensuite que la demande de permis de construire soit acceptée.

En attendant, la Ville aide les différents acteurs à se reloger. «Choco emotions et le Giant studio ont retrouvé des locaux. Ce sera plus difficile pour le théâtre Tumulte ou la Casa do Benfica, qui ont actuellement des espaces gigantesques à coûts très faibles», explique Sylvain Ghirardi, chef du Service de l'intégration et des infrastructures culturelles. D'après lui, une demande est en cours en ce qui concerne L'Amar et il faudra encore trouver des locaux pour les graphistes d'U-Zehn et une artiste plasticienne.

New Port Expo sait s'amuser

NEUCHÂTEL Le salon a bien compris à quel point les animations du soir sont un atout potentiel auprès de ses visiteurs.

EN PARTENARIAT AVEC
NEW PORT EXPO

Halloween sera de la partie à New Port Expo ce soir. «Le bar va être redécoré spécialement pour l'occasion», se réjouit Grégoire Walter, le président du comité d'organisation. D'ailleurs, il l'annonce: «Les personnes déguisées auront un cocktail offert.» Cet événement dans l'événement traduit une volonté réelle

des organisateurs de New Port Expo. Les affaires, c'est une chose. Savoir faire la fête en est une autre et le salon neuchâtelois est déterminé à jouer pleinement cette carte. La recette pour la sélection des artistes est à l'image de la vision du comité pour le salon dans sa globalité. «Nous favorisons les artistes régionaux qui drainent du monde», explique le président. Un défi de taille, car les soirées sont toutes aussi gratuites que le salon le reste de la journée. «Les artistes ont conscience de cette situation», glisse Grégoire Walter. Les Briskards n'ont ain-



Un accent particulier est mis sur l'organisation des soirées.

CHRISTIAN GALLEY

si pas hésité à diminuer leurs prétentions de moitié afin de venir se produire mardi soir. Le président est le premier à

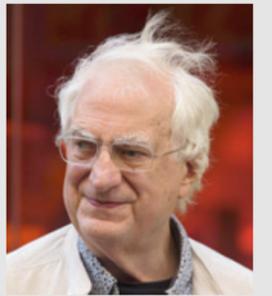
reconnaître «ne pas avoir toujours visé juste». «Nous n'arrêtons pas de nous poser des questions, d'essayer... Même s'il y a eu des ratés, nous sommes également tombés sur de jolies surprises.»

Qui dit salon avec 70 exposants, dit forcément événements axés vers le business. Non? «Nous voulons faire la fête», répond Grégoire Walter. Le changement de tenancier du bar principal – La Canebière a succédé au Rodolphe cette année – va dans ce sens. «Mais il n'est pas impossible de rencontrer un potentiel client entre deux verres», admet le président dans un sourire. **MATTHIEU LAMBERT**

Plus d'informations sur nos partenariats à l'adresse partenaires.arcinfo.ch

AU CINÉMA AVEC BERTRAND TAVERNIER

DELÉMONT Invité prestigieux ce dimanche, 3 novembre, pour le lancement dans le Jura du Mois du film documentaire: Bertrand Tavernier (photo, SP) assistera, dès 18h au cinéma La Grange, à Delémont, à la projection de «Voyage à travers le cinéma français», film-fleuve (195 minutes!) qu'il a réalisé en 2016. Aujourd'hui âgé de 78 ans, le réalisateur, entre autres, de «Coup de torchon» et d'«Autour de minuit» - qui lui a valu un oscar - est un ciné-ophile et critique reconnu. Et un amoureux du 7e Art, qui dit de son film: «La mémoire réchauffe; ce film, c'est un peu de charbon pour les nuits d'hiver.» **SDX**



La suite des chantiers mieux préparée

SAINT-BLAISE Les riverains et commerçants ont été informés de la suite des travaux.

Durement critiqué, le Conseil communal de Saint-Blaise a compris qu'il devait mieux communiquer dans le cadre du vaste programme de réaménagement du centre du village. La première phase étant désormais terminée, les travaux concernant la deuxième des trois étapes du chantier reprendront dès le 20 janvier 2020.

Prudent, l'exécutif communal a cette fois-ci invité les commerçants et riverains à une séance d'information pour prévenir toute réaction de mauvaise humeur. Une petite trentaine de personnes ont assisté, mardi, à cette présentation. D'emblée, l'assistance a appris que les quelque 1100 m2 concernés (Grand'Rue, rue du Temple et ruelle de la Raisse) seraient recouverts des mêmes boutisses (pavés allongés) que celles utilisées pour la première phase. Cela a plu à certains mais pas à tous.

Un grand changement est intervenu dans la gestion du chantier. Lors de la première phase, le tronçon concerné avait fait l'objet d'une seule et unique fouille. Ce ne sera pas le cas pour la deuxième phase. Celle-ci sera divisée en cinq étapes. Et aucune nouvelle fouille ne sera ouverte tant que la précédente ne sera pas refermée et aménagée. «L'accès des riverains et la traversée des piétons seront assurés en permanence», a indiqué le chef de projets du bureau d'ingénieurs en charge des planifications.

Parquage au port

Par contre, les automobilistes seront parfois empêchés de traverser la zone en chantier. Toutefois, assure le Conseil communal, lorsqu'une rue desservant un axe horizontal sera fermée, il y en aura toujours une ouverte dans le sens vertical, afin de pouvoir emprunter un autre itinéraire. Durant les travaux - de fin janvier 2020 à mars 2021 - les riverains pourront parquer leur véhicule au port. Ses clients aussi, s'est entendu dire un hôtelier saint-blaisois. **STE**



Les quelque 1100 m2 de la deuxième phase du chantier de Saint-Blaise seront recouverts des mêmes boutisses que celles utilisées ici pour la première phase. LUCAS VUITEL